

Thème : Le droit d'asile et le parcours du demandeur en France et dans l'espace européen

Date : Vendredi 31 mai 2024 de 13h30 à 16h30

Lieu : Les Sables d'Olonne

Pré-requis : être avocat / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Comprendre le parcours du demandeur d'asile et ce qui est attendu de lui
- Connaître le déroulé de la procédure d'asile
- Gérer l'exécution / les conséquences des décisions

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- 1-Introduction
- 2-La demande d'asile / le réexamen
- 3-L'entretien à l'OFPRA et ses enjeux
- 4-Le recours devant la CNDA
- 5-L'audience devant la CNDA et ses enjeux
- 6-L'exécution de la décision favorable
- 7-Les conséquences du refus

➤ **Moyens pédagogiques :** Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant:

Maître Clémence COTTINEAU, Avocat au Barreau de Paris

Informations importantes :

• Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)

• Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85 € la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.